

GT sur le rapport du CGE du 14 novembre 2022 une réunion aussi importante sans document de travail...

Face à l'urgence, M. Picart a réuni les organisations syndicales pour une présentation du contenu du rapport du CGE par le SG et les 2 Directions de rattachement (DR). Ce point unique constituait l'ordre du jour. Ce GT s'est tenu sans qu'au préalable les organisations syndicales n'aient eu connaissance du rapport... et ce malgré l'engagement ministériel, le 12 octobre dernier, d'un envoi rapide du dit rapport.

Après une ouverture de la séance par le chef du SCL qui a rappelé le contexte de la mise en place du rapport CGE – réorganisation du service en 3 étapes dans le cadre du COP 2020-2022 (élaboration d'un état des lieux, réflexion et présentation d'un plan de réorganisation) – Les trois parties, DGCCRF-DGDDI-SG se sont exprimées chacune à leur tour, et globalement, le message était le même.

Il a indiqué que le rapport du CGE n'était qu'une étape, un outil d'accompagnement qui sert d'introduction à la réflexion. Ce rapport pose un certain nombre de constats mettant en avant les atouts du SCL mais également ses faiblesses.

Les atouts (non exhaustif) :

- ⇒ Service reconnu pour son expertise et la qualité de ses travaux.
- ⇒ Est un acteur essentiel dans la chaîne de contrôle.
- ⇒ Très rapidement mobilisable en cas de crise, et cela a été démontré à maintes reprises.
- ⇒ Au-delà du haut niveau de compétences, l'indépendance et l'impartialité du SCL. Fort appréciable en période de contestation.
- ⇒ Visibilité nationale et européenne.
- ⇒ Système de management par la qualité intégré pour l'ensemble des process.

Parallèlement à cela, le rapport met en évidence quelques éléments d'amélioration :

- ⇒ Fonctions support présentes dans l'ensemble des établissements alors qu'une mutualisation (centralisation) permettrait de gagner en efficacité.
- ⇒ Idem pour les missions d'appui, coopération et développement.
- ⇒ Existence de corps spécifiques pour une poignée d'agents au sein de l'administration de Bercy, amenant à des difficultés de gestion.
- ⇒ Dialogue de gestion complexifié par la gouvernance tripartite.
- ⇒ Absence d'évaluation sur la bonne utilisation des matériels ; la CAES n'est pas suffisamment exploitée pour une bonne analyse des coûts.
- ⇒ Une mauvaise optimisation de la répartition des domaines scientifiques sur l'ensemble des laboratoires.
- ⇒ La sur-qualité.

DGCCRF et DGDDI reconnaissent que ces constats sont justifiés mais que le SCL est un atout essentiel dans les missions d'analyses et de contrôles notamment grâce à sa réactivité. Elles souhaitent un maintien du SCL au cœur du système : le modèle de laboratoire d'Etat serait donc conforté.

Le rapport a, pour les administrations, le mérite de poser les problèmes et définit un certain nombre de voies de progrès, mais parfois de façon brutale. Les pistes d'amélioration ne sont

pas toujours pertinentes : un gros travail de réflexion doit être mené dans les mois qui viennent. Certaines pistes ont d'ores et déjà été écartées comme la mise en place d'une programmation par la Douane (incompatible avec son fonctionnement).

La connaissance par le SCL des missions de la Douane et de la CCRF est essentielle. Il faudra bien mesurer l'impact de l'évolution des missions sur le devenir du SCL : abandon de la mission SSA, montée en puissance de la sécurité aux frontières, des analyses sur les produits industriels et des missions autour de l'environnement et de l'écologie... Le SCL doit pouvoir s'adapter.

La pertinence du rattachement au sein du ministère ne serait donc pas remise en cause, le rapport conforte cette conviction. Mais le sujet de la gouvernance aura un impact sur l'organisation à mettre en place. Et, si le basculement en EPIC (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial) n'est pas à l'ordre du jour, le rapport évoque la piste d'un Etablissement Public d'Administration (EPA) ou d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP).

L'étape suivante sera la mise en place de groupes de travail inter-administration sur les sujets comme « les missions de demain », « la qualité au SCL » (avec en toile de fond l'interrogation sur la sur-qualité), la gouvernance...

Après cette présentation, la discussion a été ouverte avec les OS :

Avant tout, les OS ont demandé la diffusion du rapport (reçu le lendemain 15 novembre) et réitéré leur exigence d'un ancrage du SCL à Bercy comme administration d'Etat.

Solidaires CCRF & SCL a bien conscience de ce que présente ce type de rapport, qu'il pose les dysfonctionnements mais qu'il n'apporte pas de solution définitive.

Solidaires a bien entendu le plébiscite fait au SCL par les 2 administrations et le fait que des travaux d'ampleur doivent être engagés en groupe de travail. Mais il ne faudra pas oublier le volet social dans cette réforme et apporter les réponses aux inquiétudes des personnels.

D'ores et déjà des questions se posent :

- ⇒ la méthodologie mise en place pour les groupes de travail (association des OS ?).
- ⇒ la cartographie et la gouvernance ?
- ⇒ la définition des missions et la capacité donnée au SCL de les réaliser ?

Attention à ne pas « casser l'outil », surtout après les louanges de nos administrations de tutelle.

Juin 2023 serait une date butoir pour l'annonce des décisions.

Solidaires sera vigilant tant pour la défense du SCL, que de ses missions et des agent·e·s qui y exercent.